

Les maires de Montpellier, Lattes etc. repoussent la rentrée des écoles jusqu'en septembre !

écrit par Christine Tasin | 25 avril 2020



Illustration : ce n'est même plus de l'humour, ce n'est même plus une caricature, c'est Blanquer, qui parcourt les plateaux pour se faire mousser, pour faire l'important... sans même avoir discuté avec Beauvau et autres Ministères de ce qu'il va annoncer...

Les dernières nouvelles en date : la rentrée aurait lieu à partir du 11 mai mais pas pour toutes les régions, pas pour toutes les classes, pas pour toutes les écoles, elle serait étalée sur plusieurs jours ou plusieurs semaines jusqu'à la fin mai (ou septembre, allez savoir) et seulement sur la base du volontariat.

<https://letudiantlibre.fr/actualite/la-reprise-ne-se-ferait-pas-le-lundi-11-mai-mais-dans-le-courant-de-cette-semaine-declarations-de-jean-michel-blanquer/>

Conséquences qui ne sont pas évoquées, ni par le

gouvernement ni par les journalistes qui se gardent bien de poser les bonnes questions :

Les recteurs appellent les profs à faire cours la journée aux moitiés ou quarts de classe qu'ils auront et à télétravailler la nuit pour ceux qui ne seront pas présents physiquement dans l'établissement. Une poudrière... qui se terminera inévitablement par de la garderie en journée ou par une absence de travail donné sur Internet... A l'impossible nul n'est tenu. Et comme on a tous compris que la reprise de l'école concerne essentiellement ceux qui sont en difficulté, il ne faudra que faire des révisions, refaire ce qui était censé être fait par les gosses pendant le confinement, en trouvant d'autres approches, d'autres exercices... plus accessibles pour les petits chéris...

Les parents auront le droit de faire manquer l'école à leurs enfants. OK. Et ils font comment les parents qui ont peur pour leurs enfants et qui travaillent, ce qui est le cas de leur immense majorité ? Ils auront droit à un congé spécial, au télétravail, au chômage technique... ou bien ils seront censés être en congé parental non rémunéré, voire en absence irrégulière les menant à licenciement pour faute ?

Comment un gouvernement digne de ce nom peut-il donner un tel choix à des parents ? S'ils mettent leur enfant à l'école et que cet enfant, fragile sans qu'on le sache, décède du coronavirus, qui consolera ses parents d'avoir fait le mauvais choix ? Qui ? A moins qu'ils n'inventent une machine explosive, la possibilité de faire garder les enfants à l'école, en meute ! Ils en sont capables.

Le gouvernement fait absolument n'importe quoi. Non seulement des abrutis commandent pour 30 millions d'euros (une paille) des [respirateurs inutiles](#) (celui ou ceux qui ont fait cette énorme boulette vont continuer de sévir, ils

auront la légion d'honneur et finiront peut-être même ministres), mais ils ne sont même pas fichus d'avoir une ligne et de s'y fixer, une bonne fois pour toutes.

Macron gouverne non pas en fonction de l'intérêt de la nation mais en fonction des sondages et de l'humeur des journaliers et internautes (quand ça l'arrange uniquement), c'est ainsi que, chaque matin, il défait ce qu'il a fait la veille... et que le gouvernement ne sait plus à quel saint se vouer. Non plus que le Français moyen, non plus que le parent moyen, non plus que le maire moyen.

Alors, comment s'étonner si des Maires, ici ou là, prennent le taureau par les cornes et décident que l'école n'ouvrira qu'en septembre. Même si mon jacobinisme est exaspéré de voir qu'il n'y ait pas une règle identique pour tous en France, je peux comprendre les cas de conscience des maires. Quid de l'organisation, de la place pour que les gosses soient espacés d'un ou deux mètres, quid de la cantine ? Les cafés et restaurants fermés mais pas les cantines ? Et puis, comment font-ils pour le ménage, le service à la cantine, si les employés usent d'un droit de retrait quelconque ? Vu les annonces imbéciles se contre-disant chaque jour depuis 2 mois sur le coronavirus, vu la campagne faite pour terroriser nos compatriotes, tout est possible...

C'est quoi ce bordel ?

Elle est où la République une et indivisible ?

Y a-t-il un pilote dans l'avion France ? Il est vrai que le dit pilote est attiré inexorablement par sa base, à Bruxelles, et qu'il se fiche comme de l'an 40 de la France, mais quand même... Pendant ce temps, les maires qui n'ont pas été ré-élus au premier tour, c'est le cas de Saurel à Montpellier, par exemple, caressent dans le sens du poil leurs électeurs en la jouant « père précaution ». Saurel est dentiste, il est censé savoir ce qu'il fait et on peut

supposer que les électeurs lui seront reconnaissants d'avoir mis un peu d'ordre, intéressé ou pas, dans la grande pagaille de la rentrée scolaire en mai. En tout cas, lui comme le maire de Lattes, de la communauté de Montpellier mettent en avant les conditions sanitaires qui ne sont pas réunies pour justifier leur décision.

Dernières nouvelles, en Martinique pas de rentrée en mai !

(CMT Collectivité territoriale de Martinique

COVID-19 : les établissements scolaires dans l'impossibilité d'ouvrir en mai

Par rci 23/04/2020 – 13:02

Le président du Conseil Exécutif de la CTM, Alfred Marie-Jeanne, a annoncé que les établissements scolaires n'ouvriront pas en mai prochain, car les conditions sanitaires ne sont pas réunies pour assurer la reprise des cours et empêcher la propagation du virus. Une décision prise avec l'ensemble des acteurs de l'éducation au niveau local.

Après concertation avec les maires, avec les représentants des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves, la CTM déclare qu'il est impossible de rouvrir les collèges et les lycées aux scolaires en mai. Une organisation pédagogique doit être déployée pour achever l'accompagnement scolaire et pour assurer la rentrée en septembre. Une décision justifiée pour les raisons suivantes :

la nécessité de préserver l'intégrité sanitaire des divers publics concernés

le besoin de nettoyer tous les établissements avant et pendant la période de reprise pour éviter la propagation

la nécessité d'équiper tous les ATTEE (plus de 1000 agents)

travaillant dans les établissements, à raison de 3 masques par jour au minimum

le stock existant en masques qui ne peut répondre à cette exigence

l'incertitude d'arrivée de nouveaux stocks que nous avons

le nombre de jours restants pour clôturer l'année scolaire.

Tous les Maires et Présidents d'EPCI réunis à l'initiative du président du Conseil Exécutif de la CTM, Alfred Marie-Jeanne, ont réclamé l'expression d'une stratégie martiniquaise pilotée par la CTM, pour la gestion de la crise sanitaire et sociale et aussi pour préparer le dé-confinement. Plusieurs décisions seront mises en œuvre avec les Maires, les Présidents d'EPCI et la CTM pour :

une collaboration franche et ouverte avec les autorités sanitaires et médicales hospitalières et de ville

une généralisation du port de masque

pour une politique adaptée à notre situation

pour gérer la reprise éventuelle des cours dans le primaire et le secondaire.

Il ne saurait être question d'exposer les scolaires et les personnels au risque de contamination.

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Education/COVID-19-les-etablissements-scolaires-dans-limpossibilite-douvrir-en-mai>